

2024/
S'LO



Département du
COMMUNE DE MARLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2024

Date de convocation

14 MARS 2024

Date d'affichage

14 MARS 2024

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....28

Votants.....33

N° DEL-24-08

Objet

**Modification du
tableau des
effectifs**

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe - Serge MOREAU, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Maria CORDONNIER, Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

Étaient Absents excusés :

Assia LAZREG, adjointe au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.
Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Yves FLOQUET, adjoint au Maire.
Thérèse ZAOUÏ, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.
Virginie MELKI, conseillère municipale, avait donné procuration à Marie-Thérèse HOUREZ, conseillère municipale.
Serge LEKADIR, conseiller municipal, avait donné procuration à Karim BERBACHE, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mathilde BARBIEUX

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2024

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération 2023-56 du 14 décembre 2023, portant modification du tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable du Social Territorial en date du 13 mars 2024,

Considérant qu'il y a lieu de modifier et compléter le tableau des effectifs afin de répondre aux besoins des services,

Monsieur le Maire expose les propositions de modifications du tableau des emplois suivants :

- la suppression d'un poste d'attaché principal à temps complet
- la création d'un poste d'attaché à temps complet
- la création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
- la création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la création d'un poste de rédacteur à temps complet
- la suppression de 5 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la création de 2 postes d'adjoint administratif à temps complet
- la suppression d'un poste de directeur des services techniques à temps complet
- la création d'un poste d'ingénieur à temps complet
- la suppression de 4 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 30/35^{ème}
- la création de 2 postes d'adjoint technique à temps complet
- la suppression d'un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe à temps complet
- la suppression de 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la suppression de 2 postes d'adjoint d'animation à temps complet
- la création de 2 postes de gardien brigadier à temps complet

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'adopter les propositions de Monsieur le Maire,
- de modifier le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur Serge MOREAU,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 059-215903832-20240320-DEL_24_08-DE

26 voix pour, 7 abstentions (T. ZAOUÏ, MT. HOUREZ, C. CHATELAIN, V. MELKI, S. LEKADIR, V. CAPELLE, K. BERBACHE)

-ADOPTÉ la proposition.

La secrétaire de séance
Mathilde BARBIEUX



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLE



Transmis en sous-préfecture le ...05/04/2024...
Document exécutoire à compter du 05/04/2024..